

VILLE DE LILLE

PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 4 octobre 1999.

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur le Maire - J'ouvre la réunion du Conseil Municipal. Cela me rajeunit beaucoup parce que, quand je suis arrivé à Lille, les réunions du Conseil Municipal se tenaient ici. Certains n'ont pas connu cela. Puis nous sommes descendus dans le hall car la participation aux séances était beaucoup plus importante.

Je salue tous ceux qui sont avec nous pour cette réunion du Conseil Municipal qui sera rapide.

Les raisons pour lesquelles il nous faut tenir cette réunion vous seront expliquées.

Nous sommes obligés de délibérer au sujet des modalités de concertation sur le projet d'aménagement des secteurs de la Foire et d'Eurasanté avant la réunion du Conseil de Communauté. Si nous ne le faisons pas, nous risquerions d'avoir des difficultés avec la juridiction administrative.

Mais nous allons d'abord faire l'appel.

Qui fait l'appel ? Farid SELLANI.

(Monsieur SELLANI procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, MM. BARBAROSSA, BERNARD, BESSON, BIENVENU, BROCHEN, Mme BUFFIN, MM. BURIE, CACHEUX, CALONNE, Mmes CAPON, CHARLES, M. CUCHEVAL, Mmes DANGRÉAUX, DA SILVA, DAVIDT, MM. DEBIEVE, DECOQC, DEGREVE, DELGRANGE, DEMAILLE, DEROSIER, de SAINTIGNON, Mme ESCANDE, MM. FALISE, FLORENCE, Mmes GEORGET, HENAUT, MM. KANNER, LABBEE, LENGLET, LESERRE, Mme MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, MORTREUX, MUTEZ, PARGNEAUX, PETITE, RICHIR, ROMAN, ROUGERIE, Mme ROUGERIE, MM. SABRE, SELLANI, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, VAILLANT, Mme WARDAVOIR.

Excusés : Mmes COOLZAET, DAVAL, FILLEUL, M. FREMAUX, Mme MATTIGHELLO, MM. RENAR, SAVOYE (pouvoir), SINAGRA (pouvoir).

J'ouvre la réunion du Conseil Municipal.

Je salue les Lilloises et les Lillois, installés de façon un peu inconfortable dans le fond, et qui participent à cette réunion du Conseil Municipal.

C'est le Conseil Municipal de rentrée, bien que ce soit un petit Conseil Municipal. Je salue les uns et les autres. Je salue Monsieur le Trésorier Principal qui est là, Monsieur le Secrétaire Général, les fonctionnaires de notre mairie et l'ensemble des élus.

Nous avons deux questions à l'ordre du jour.

Je salue Madame Martine AUBRY, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui a pu se libérer de ses activités multiples. Nous la suivons à la trace -c'est le cas de le dire...!- Merci à elle d'être là ce soir avec nous pour un Conseil Municipal qui n'est pas tout à fait à la hauteur des problèmes qu'elle a à traiter, mais pour nous, c'est une obligation légale.

.../...

Monsieur CACHEUX, c'est vous qui êtes l'officiant.

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX,
Adjoint au Maire

99/643 - Villes de LILLE et de LOOS - Aménagement du Pôle EURASANTE - Accessibilité Nord et Ouest - Concertation préalable, instruction mixte et enquête publique.

99/644 - Site de la Foire - Concertation.

Je vais essayer d'être rapide, Monsieur le Maire puisque vous avez déjà donné les raisons de notre réunion de ce soir.

Des raisons qui sont des raisons purement formelles dues aux calendriers respectifs de notre Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

Je vous rappelle que, selon des dates qui ont été, selon le souhait de chacun, arrêtées depuis très longtemps, nous avons prévu de tenir un Conseil communautaire ce vendredi et un Conseil Municipal lundi prochain où l'ensemble de nos dossiers seront examinés.

Or, sur deux dossiers qui sont des dossiers communautaires, mais sur lesquels la procédure nécessite que l'accord de la Mairie concernée -en l'occurrence la Mairie de Lille- soit requis avant le déroulement du Conseil communautaire, il faut qu'il y ait une délibération préalable du Conseil Municipal pour que, vendredi, le Conseil communautaire entérine, comme il le fait souvent, sur la base des propositions municipales, les propositions qui lui seront faites de modalité de concertation.

Les deux dossiers, vous l'avez dit, Monsieur le Maire, sont :

D'une part, l'aménagement du Pôle Eurasanté, pôle important de la métropole lié à la santé, dossier qui poursuivait son bonhomme de chemin et qui a été subitement accéléré tout simplement parce que, au niveau national, et donc au niveau régional, l'Etat s'est rendu compte que nous avions une consommation très insuffisante des crédits FEDER. Il était donc nécessaire de monter un certain nombre de dossiers pour assurer, sinon la consommation totale, du moins une consommation présentable de ces crédits.

Le dossier Eurasanté nécessite pour que ce parc prenne toute sa valeur, une amélioration des dessertes en particulier automobiles. Or, il s'agit de dépenses très lourdes, 33 MF, sur lesquelles la Communauté avait du mal à dégager des financements, et il serait dommage de ne pas profiter de la manne des crédits FEDER pour faire avancer ces dessertes de voiries de façon très sensible alors même que l'insuffisance de dessertes est un handicap dans le développement de ce parc Eurasanté.

Or, la nécessité de la procédure des crédits FEDER est telle que dès la fin de l'année des dossiers doivent être montés, et que les procédures doivent être accélérées. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons trancher au Conseil communautaire dès vendredi, et donc nous prononcer avant en Conseil Municipal.

.../...

Sur le dossier de la Foire, il s'agit là d'un dossier sur lequel, d'ores et déjà, même si les décisions définitives ne sont pas prises, le dossier d'installation d'un Hôtel de Région est relativement avancé. Là aussi, si on veut respecter les délais que se sont fixés les conseillers régionaux pour la réalisation de cet équipement, perdre deux mois dans le déroulement de ce dossier pourrait présenter un certain nombre d'inconvénients. Je sais bien que la date peut paraître éloignée pour la réalisation de cet équipement, mais en réalité, le respect de la procédure nécessite un timing qui est très serré.

De quoi débattons-nous ? Simplement des modalités de concertation pour ce qui est des terrains de la Foire pour l'opération de Zone d'Aménagement Concerté qui est de compétence communautaire, et pour Eurasanté de la réalisation d'un certain nombre de voiries qui, là aussi, sont de compétence communautaire.

Vous constaterez qu'on essaie de donner le maximum d'ampleur à cette concertation, d'une part, et c'est bien logique en associant les quartiers concernés, donc en particulier le Conseil de Quartier du Sud, pour ce qui concerne le dossier Eurasanté, et le Conseil de Quartier du Centre pour ce qui concerne les terrains de la Foire.

Pour un dossier majeur comme celui de la Foire, dont je dis que, lors de la prochaine réunion de la commission d'Urbanisme, nous ferons le point avec l'équipe qui a été retenue sur l'état de leurs réflexions, il nous a paru important que le Conseil Communal de Concertation soit associé à cette concertation. Ensuite, il y aura un certain nombre de manifestations plus traditionnelles, qu'il s'agisse de mise à disposition de dossiers, voire même de forum dans le cadre du dossier de la foire pour donner toute l'ampleur possible à cette concertation.

Nous ne débattons pas du fond des dossiers, même si ce sont des bons dossiers, mais simplement des modalités de concertation. La Communauté entérinera vendredi, et bien entendu, le moment venu, après cette concertation, nous pourrons débattre de ces dossiers ici en Conseil Municipal de Lille.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur CACHEUX.

J'ouvre la discussion.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vous remercie d'avoir organisé cette séance de Conseil car, finalement, elle est indispensable du point de vue de la procédure et elle permet en tout cas à votre opposition de s'exprimer jusques et y compris sur le fond, car il y a naturellement du fond. Il n'y a aucune délibération qui se prenne dans cette maison qui ne porte pas sur l'avenir de notre ville, et qui ne constitue pas en elle-même une question de fond.

J'interviendrai sur les modalités pour dire tout simplement, et très brièvement, ainsi que je l'avais exprimé en Commission, que je crois que, comme je le dis souvent, nous ne sommes pas n'importe où, et nous pourrions peut-être, techniquement, au-delà des modalités prévues, avoir recours aux technologies nouvelles qui sont tout à fait adaptées à l'importance du dossier. En effet, offrir à nos concitoyens une image même sous forme d'image virtuelle de ce que pourrait représenter l'avenir et le paysage de ce secteur de notre commune serait sans doute intéressant.

La deuxième est une incompréhension parce que je vois bien qu'on va consulter le Conseil de quartier du Centre, mais alors pourquoi ne consulterions-nous pas les Conseils de quartier de Saint-Maurice et de Fives ? J'observe d'ailleurs que, dans une délibération qui sera soumise au Conseil de Communauté, qui a été depuis retirée et remplacée, il était primitivement prévu de consulter le Conseil de Quartier de Saint-Maurice.

.../...

On a peut-être imaginé que c'était une erreur et qu'il fallait consulter le quartier Centre, mais je crois pour ma part que l'enjeu mériterait d'étendre la consultation au Conseil de Quartier de Saint-Maurice voire au Conseil de Quartier de Fives.

Au-delà des modalités, la délibération dite "Site de la Foire" pose un petit problème ou plus exactement nous pose le problème de savoir pourquoi on tourne autour du pot -pardonnez-moi l'expression- pour ne pas discuter de l'ensemble de la question, à savoir ne pas nous limiter dans une concertation de ce type aux 13 hectares du site dit de la Foire, mais de s'intéresser, puisque depuis déjà un certain temps, un peu partout et dans tous les groupes, tant à la ville qu'à la Communauté Urbaine, nous nous préoccupons aussi les uns et les autres, et en tout cas vous assurément, Monsieur le Maire, de l'avenir des 30 hectares qui jouxtent le site de la foire et qui est finalement le destin de Saint-Sauveur.

Alors, on me répondra que la procédure n'a pas prévu cette consultation, que ce site ne fait pas juridiquement partie de notre réflexion et de notre travail aujourd'hui. Il n'empêche qu'une véritable progression vers la transparence ferait qu'on pourrait demander à l'ensemble de nos concitoyens leur avis sur l'ensemble de ces sites qui constituent un secteur.

La question est très directement liée et vous l'avez déjà pressenti, à la simple question : êtes-vous favorable à l'aménagement de Saint Sauveur qui comprendrait une pénétrante ferroviaire, et qui garderait à terme une pénétrante ferroviaire, ou non ? On débat actuellement de cette question à la Communauté Urbaine, on continuera à en débattre dans d'autres lieux, les uns et les autres s'expriment, et je crois que c'est une occasion peut-être manquée de ne pas globaliser la réflexion et de ne pas offrir un vrai débat sur l'ensemble de ce site qui a sa logique, qui, géographiquement, constitue un ensemble, qui peut avoir une perspective d'urbanisme, un projet sur lequel nous avons le droit de nous confronter, d'être d'accord, ou de ne pas être d'accord.

Le site de la Foire en lui-même n'est qu'une partie de l'enjeu futur de ce secteur de notre ville. Il eut fallu, me semble-t-il, ouvrir un large débat sur l'ensemble du site et parler de l'avenir de Saint-Sauveur et du projet ou non de conserver une gare sous une forme ou sous une autre à cet endroit de notre ville.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur DECOCQ.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Monsieur le Maire, la forme sous-entend généralement le fond, et à ce niveau des deux délibérations que vous nous présentez, je ne peux que regretter la consommation -permettez ce terme médical, mais relativement approprié au sujet qui est débattu aujourd'hui- des deux documents fournis, même si ce sont des délibérations techniques, Monsieur CACHEUX l'a rappelé.

Encore faut-il savoir sur quelle base nous allons travailler. Il est défini dans ces délibérations - ce n'est qu'une resucée du Code de l'Urbanisme- que le Conseil doit se prononcer sur les objectifs poursuivis. Or, en l'état, malheureusement, nous n'avons qu'une conception relativement vague des objectifs qu'entend poursuivre la municipalité sur ces deux sites.

Evidemment, encore faudrait-il que les partenaires -je pense à la Région pour le site de la Foire- sachent véritablement ce qu'ils veulent faire sur ce site. Ce n'est pas pareil si l'on construit un Hôtel de Région de 45.000 M2 ou de 60.000 M2. Il est évident que même au sein de cette institution on consulte les personnels, et donc les projets sont loin d'être aboutis et ne sont peut-être pas dans la même ligne que les projets que vous entendez développer.

.../...

Concernant Eurasanté, il en est de même. La configuration du pôle n'est pas la même, vous le savez très bien. Madame AUBRY a participé à un Comité Interministériel au mois de juillet, et si nous accueillons sur ce pôle ce qui était prévu, l'Etablissement Français du Sang ou l'Institut National de Transfusion Sanguine, il est évident qu'il n'aura pas la même dimension que si nous ne l'accueillons pas.

Enfin, vous parlez d'accessibilité décisive, Monsieur CACHEUX, je l'ai bien entendu sur un projet de cette dimension, mais je pense qu'il ne faut pas négliger l'ensemble des autres impacts. Vous parlez de concertation. Eh bien j'espère, et en tous cas, c'est le voeu de bon nombre d'associations, que cette concertation ne sera pas le simulacre que cela a été à l'époque du Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme, pour le contournement sud. On se souvient de la façon dont ont été prises en compte les considérations dégagées par un certain nombre d'associations sur l'environnement, et vous le savez, dans cette zone, la vulnérabilité est sensible, pour ne pas dire ultra-sensible.

Je vous remercie.

Monsieur le Maire - Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Première remarque sur l'intervention de Monsieur BERNARD, le seul aménagement qu'il souhaite est idéologique et vise au retour des immigrés chez eux ! Il n'a aucune autre perspective de concertation avec les Lilloises et les Lillois.

Monsieur DECOCQ nous interpelle sur la démocratie et sur la concertation. Justement, ce qui vous est proposé aujourd'hui, ce qui ressort du rapport de Monsieur CACHEUX, c'est de nous permettre de ne pas perdre deux mois au niveau des procédures afin de pouvoir entamer cette concertation dès aujourd'hui. L'élargissement du périmètre de la concertation à Fives et Saint-Maurice. Pourquoi pas ?

Troisième élément : et pourquoi pas tous les Lillois ? Sans aucun doute. En tout cas, c'est ce qu'entendent faire les élus communistes de Lille.

Peut-être le Groupe de l'Opposition a-t-il des difficultés à toucher le fond, c'est ce qu'il recherche aujourd'hui dans la séance publique, et peut-être n'a-t-il pas la capacité de pouvoir mener une concertation en tant que groupe d'opposition avec l'ensemble des Lilloises et des Lillois. Il faut rechercher dans vos propres contradictions pour essayer de mettre en oeuvre et en pratique ce que pourraient être les éléments de transparence de l'opposition en direction des Lilloises et des Lillois sur la nature des projets structurants pour l'avenir de notre cité. En tout cas, je vous souhaite un bon succès si vous voulez aller dans cette voie-là parce qu'on aura réellement une controverse au niveau de la ville, au niveau des grands axes stratégiques de développement, et c'est ce dont ont besoin les Lilloises et les Lillois dans leur ensemble.

En ce qui nous concerne, nous sommes d'accord sur les deux éléments qui nous sont soumis au niveau des rapports, et le fait que cela nous permette de gagner ces deux mois de procédure nous permettra également de toucher non pas le virtuel dans sa représentation telle que l'évoquait dans son incantation Monsieur DECOCQ tout à l'heure, mais au contraire d'essayer de donner des mesures du réel augmenté à nos citoyens pour qu'ils soient à même de prendre des décisions conscientes et réalistes pour le développement de leur propre quartier, en cohérence avec le développement de la ville et de leur arrondissement.

Voilà pourquoi je confirme que nous voterons ces deux rapports.

.../...

Monsieur le Maire - Merci.

Qui demande encore la parole ?

Monsieur ROUGERIE.

M. ROUGERIE - Monsieur Jean-Raymond DEGREVE se demandait si l'opposition touchait le fond, je pense qu'ils n'en sont pas loin ... Cela vient ...

M. RICHIR - Il faut comparer les moyens ... Elle devient totalitaire cette ville ... !

M. ROUGERIE - La délibération sur le pôle Eurasanté précise la mise en place d'une piste cyclable en site propre dans les deux sens de l'avenue Oscar Lambret. J'aurais préféré que l'on mette "aménagement cyclable dans les deux sens".

En effet, en terme d'aménagement, il y a un débat sur des sites partagés pour les vélos ou sur des sites propres, l'un et l'autre ayant des avantages et des inconvénients, le site propre présentant l'inconvénient d'être plus dangereux que le site partagé.

Pour trancher ce débat, il faut avancer sur le concret des choses, et pour l'instant, je pense qu'un "aménagement cyclable" devrait suffire pour ouvrir la concertation.

Monsieur le Maire - Merci.

Qui demande la parole ?

Madame la Ministre.

Mme AUBRY - Monsieur le Maire, je souhaiterais apporter quelques réponses aux questions qui ont été posées sur Eurasanté, notamment sur l'annonce que j'ai été amenée à faire ce matin de la délocalisation de l'Etablissement Français du Sang. Vous savez que cette délocalisation a été décidée, il y a maintenant plusieurs années. Restait à savoir si elle viendrait à Lille ou à Lyon puisque c'étaient les deux sites qui étaient depuis le début regardés avec intérêt.

Si Lille, après qu'un comité d'experts se soit réuni, a été finalement choisie, c'est tout d'abord parce que nous avons un nombre important d'intervenants du secteur de la transfusion sanguine de très grande qualité ici à Lille. Inutile de rappeler que notre Etablissement de transfusion sanguine Nord/Pas-de-Calais est le premier centre de transfusion français avec 200.000 unités et qu'il est de très grande qualité puisqu'il a été le premier à faire chauffer le sang.

Nous avons le Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies, le L.F.B. qui prépare 450.000 litres de médicaments dérivés du sang.

Nous avons une des meilleures facultés de médecine en France ; un Centre Hospitalier Régional Universitaire qui abrite de nombreux laboratoires de recherche sur les maladies liées au sang et aux hémopathies.

Il était par ailleurs nécessaire, en dehors de ces problèmes de compétences, de trouver un site qui soit proche de Paris et proche d'autres pays car bien évidemment l'établissement français du sang travaille avec des équipes, organise des colloques internationaux sur ce problème.

.../...

Donc, Eurasanté deviendra un grand pôle sanguin puisque nous envisageons aussi d'y installer le Centre Régional de Transfusion Sanguine du Nord/Pas-de-Calais qui doit, avec ses 600 personnes, changer de locaux et qui a décidé de se situer sur Eurasanté.

Ce matin même, nous avons annoncé -nous en avons déjà parlé- la création de la société Genfit. Je rappelle qu'il s'agit d'une seconde mondiale et d'une première européenne, avec la création d'un laboratoire de haute technologie installé en génomie fonctionnelle, c'est-à-dire permettant, de la recherche de molécule jusqu'à l'arrivée du médicament sur le marché, de gagner du temps.

Nous avons l'Université de Lille I et, bien sûr, l'Institut Pasteur qui est à l'origine de ce projet, mais surtout, nous avons 4 des plus grands laboratoires européens, Rhône-Poulenc, Sanofi-Synthelabo, UCB Pharma et Lipha Merck, qui ont décidé de se lancer dans ce projet.

Nous allons donc avoir sur le site d'Eurasanté un pôle de recherche sur les médicaments le plus moderne en terme de laboratoire technologique et professionnel d'Europe et n'ayant qu'un seul "concurrent" si je puis dire, aujourd'hui, en Californie.

Par ailleurs, je rappelle qu'Eurasanté vient d'être retenue pour mettre en place un bio-incubateur, c'est-à-dire visant à recevoir 20 porteurs de projets de création d'entreprises innovantes en matière de biotechnologie et de bio-industrie. Ce projet a été retenu parmi une trentaine par le Ministère de l'Education Nationale. Tout ceci sur Eurasanté.

Enfin, un projet était porté par le professeur CAPRON depuis maintenant plusieurs mois, et nous étions d'ailleurs intervenus avec Pierre MAUROY auprès de Claude ALLEGRE, Lille a été retenue parmi le réseau national de génopôles mises en place par le Ministère de l'Education Nationale qui permet un lien entre toutes les équipes de recherche et qui sera financée par l'Etat. Lille a été retenue avec 4 autres projets, nous attendons une aide de l'Etat de 8 à 10 MF par an sur trois ans.

Il y a trois ans, nous parlions d'Eurasanté qui était encore, il faut bien le dire, un champ de betteraves, alors qu'aujourd'hui, cela devient un pôle majeur de recherche parmi les plus avancés non seulement autour du sang, mais aussi autour de la génomie en France. On est en train de reconnaître le professionnalisme de nos équipes, ce qui est essentiel, et la capacité en travaillant public/privé de faire de ce projet que vous avez lancé, M. le Maire, en tant que Président de la Communauté Urbaine, il y a quatre ou cinq ans, une réalité.

L'ensemble de ces projets représente 750 personnes, dès que ces délocalisations auront eu lieu, sur le site d'Eurasanté, qui s'ajoutent aux 3 immeubles tertiaires qui sont en place, et à l'arrivée de 4 nouvelles entreprises. Certes, ce sont 10-15 emplois à chaque fois qui sont des start up nouvelles technologies dans le domaine de la santé.

Je crois qu'on peut dire que la Communauté Urbaine de Lille devient, avec la Région Rhône-Alpes, le pôle d'excellence de ces recherches avancées en matière de santé.

Monsieur le Maire - Merci.

Monsieur FLORENCE.

M. FLORENCE - Un petit complément à ce que vient de dire Jean-Raymond DEGREVE.

Ce soir, nous avons à débattre du site de la Foire, et notre collègue DECOCQ a étendu la discussion au site de Saint Sauveur.

.../...

Je voulais donc rappeler la position des Communistes à tous les niveaux. Nous souhaitons, pour relier Lille aux communes périphériques, des trains cadencés à haute fréquence, et comme la gare actuelle de Lille est saturée et ne permet pas de réaliser cet objectif, il convient de prévoir une gare de type T.E.R. dans l'espace Saint Sauveur.

Je voulais donc à cette occasion bien préciser la position du Groupe communiste ici au Conseil Municipal et à la Communauté, et, je pense, à la Région, puisque nous souhaitons que cette destination de Saint Sauveur soit bien précisée dans le Contrat de Plan Etat Région.

Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire - Merci, Monsieur FLORENCE.

Monsieur le Rapporteur.

Monsieur CACHEUX - Monsieur le Maire, comme je le pensais, notre réflexion est allée très au-delà du contenu des deux délibérations qui sont d'une grande modestie.

Sans revenir sur le fond de ce qu'a évoqué Martine AUBRY qui l'a fait de manière bien plus compétente que moi-même sur le dossier Eurasanté, dans le cas précis de la délibération, il s'agit d'une opération de voirie qui, certes, sert un projet très important, mais c'est un projet de voirie. Ce sont les modalités d'élaboration d'un projet de voirie non négligeable -33 MF, ce n'est pas rien- avec ce qui a été dit sur la nécessité d'améliorer la desserte et de ce point de vue là, je propose qu'on reprenne la formulation de Daniel ROUGERIE sur des aménagements cyclables qui me paraît plus souple. Des aménagements de voirie, on en fait à longueur d'année, et parfois même de cette ampleur. 33 MF, c'est beaucoup, mais le périphérique, c'est 1,80 milliard ... !

Donc, regardons les choses. On définit les modalités d'association des Lillois à cette réflexion.

Reste le projet de grande ampleur, et je crois qu'il est important d'avoir eu les éléments qui nous ont été fournis.

Sur le site de la Foire, je voudrais dire deux ou trois choses. Il s'agit non pas de discuter du dossier de la Foire, mais de définir les modalités d'association des Lillois à la réflexion. C'est tout cela, mais rien que cela.

Alors, pourquoi n'avoir retenu que le Centre ? Tout simplement parce que le périmètre des 13 hectares qui est celui de la Foire est, dans notre découpage administratif, celui du quartier de Lille-Centre, et bien entendu, le Conseil Municipal représentant l'ensemble des Lillois y est intéressé. Y associer Saint-Maurice, on n'est quand même pas tout à fait près du terrain de la Foire, même s'il existe à Saint-Maurice des associations dynamiques, mais que l'on associera, et qui, de toute façon, vont s'intéresser au dossier, tout comme elles se sont beaucoup intéressées au dossier d'Euralille.

Fives, on est beaucoup plus près, mais justement, si nous avons déplacé le périphérique, c'est aussi pour supprimer une coupure urbaine, faire en sorte qu'il y ait deux coupures, celle des voies ferrées et celle du périphérique qui soient réunies en une seule, et réintégrer les terrains de la Foire dans la ville, donc dans le quartier du Centre.

Donc, que Fives soit près, oui, mais il n'est pas très directement concerné par le projet, en tous les cas infiniment moins que le quartier du Centre.

.../...

Vous auriez même pu ajouter le quartier de Moulins, pendant que vous y étiez, pour faire bonne mesure ... parce qu'on est très près aussi du quartier de Moulins à travers Belfort notamment.

Par rapport à la réflexion urbaine, y a-t-il unité ou pas entre les terrains de la Foire et Saint Sauveur ? Bien entendu que c'est proche, mais je pense qu'il y a des problématiques urbaines qui sont différentes. Je pense que les terrains de la Foire sont fondamentalement à la fois un élargissement du quartier du Centre, une réintégration des terrains de la foire dans le centre, et une extension par la dynamique que cela provoque, mais sur des problématiques un peu différentes, du quartier d'Euralille.

Je rappelle que les terrains Saint Sauveur correspondent plus à la reconstruction d'un tissu urbain et notamment de cette coupure forte qui existe entre le quartier de Moulins et la rue de Cambrai et tout ce qui se trouve à côté, et le quartier du Centre lui-même.

Je me permets d'ailleurs de vous faire observer que lorsque nous avons tous travaillé attentivement -et Bernard DEROSIER qui pilotait la Commission d'appel d'offres doit s'en souvenir- sur le dossier des Jeux Olympiques, nous avons fait deux concours différents, l'un sur Saint-Sauveur avec 13 hectares et le village olympique, et l'autre sur les terrains de la Foire beaucoup plus sur le Centre international de communication, etc ...

Je pense qu'il y a, sur le plan urbain, deux problématiques relativement différentes, même si bien entendu ces terrains sont proches les uns des autres.

Simplement -et j'en aurai terminé- mesurons bien le stade où nous en sommes. Nous étudions la faisabilité, la possibilité de réaliser une Z.A.C. dont la Communauté Urbaine -car je rappelle que c'est une compétence communautaire- va définir le contenu. on a une petite idée à travers la nécessaire extension du Palais des Congrès, à travers l'implantation de l'Hôtel de Région, à travers la réalisation d'un certain nombre de logements, et la reconstruction d'un front bâti sur ce qui est un nouveau boulevard urbain, mais on en est à ce stade-là.

On n'en est pas à définir des formes urbaines, comme pourrait le laisser entendre ce que vous disiez. On n'en est pas à ce stade-là. Même sur l'Hôtel de Région, la suite logique, c'est que la région -mais vous le savez mieux que moi- va lancer un concours international, et c'est à ce moment-là que l'on commencera à voir et à débattre des formes, pas maintenant.

On en est bien au tout début de la concertation et du travail à réaliser. Tenu compte de tout ce que j'ai entendu sur l'ampleur et tout l'intérêt de ces dossiers, à l'évidence, il faut tout faire pour les accélérer, et donc accepter les modalités de concertation qu'on nous propose.

Monsieur le Maire - Merci.

Je voudrais dire un mot.

Je pense que ces deux dossiers sont des dossiers différents, mais complémentaires. Je remercie tous ceux qui ont participé à la discussion. Il faut dire que, parmi toutes les discussions que l'on peut avoir au Conseil Municipal, celles qui concernent l'urbanisme, le devenir de la ville celles où on a l'impression de modifier le terrain de la ville, et en tous les cas de l'agrandir sont les plus intéressantes.

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur ces dossiers, avec des projets beaucoup plus élaborés. Au fond, c'est la réussite de Lille dans plusieurs secteurs. C'est d'abord la réussite de Lille qui va s'industrialiser à nouveau, mais s'industrialiser à la mode de l'an 2000, c'est-à-dire tout à fait différemment de ce qu'on a connu précédemment.

.../...

Lille, qui était une ville industrielle, a connu énormément de difficultés quand des entreprises ont quitté son territoire pour s'installer sur la zone de Seclin et ailleurs. A ce moment-là, on a perdu 10.000 habitants entre deux recensements. Lille était vraiment très menacée. Si bien que le problème pour nous était d'augmenter la population, mais également de ne pas se contenter d'avoir une ville qui soit un chef-lieu administratif avec des services uniquement administratifs. Le problème était de retrouver une vocation industrielle. Elle ne pouvait la trouver que sur le plan tertiaire, et elle a joué cette carte. Il y a eu Euralille, et c'est une réussite.

A partir de là, il faut diversifier davantage. Il n'y a pas seulement le tertiaire, mais aussi les technologies nouvelles qui arrivent à Lille et qui s'y installent. Et moi, je salue ces deux aménagements de Z.A.C. comme étant l'avenir de Lille.

Je prends la première, le terrain de la Foire. C'est vrai, Monsieur DECOCQ, vous avez raison de dire qu'il aurait été plus tentant d'étaler une grande carte. On aurait pris en compte le terrain de la Foire proprement dit, et ensuite Saint-Sauveur, mais on avance déjà très audacieusement, et on est obligé de se retenir un peu tellement les problèmes sont difficiles.

J'avais toujours pensé étendre davantage la Z.A.C. d'Euralille sur les terrains de la Foire. Là, je me suis rangé à l'avis des membres du Conseil d'Administration et de tous ceux que j'ai consultés. Il ne faut pas faire deux Z.A.C. Il y a la Z.A.C. Euralille, qu'il faut terminer là -et elle sera terminée- pour en ouvrir une nouvelle. Très bien ! On en ouvre une nouvelle, mais avec quoi ? Le siège du Conseil Régional. C'est une chance !

Le Conseil Régional, dont les structures sont aujourd'hui disséminées dans Lille, prend la décision d'avoir un siège, et je salue la décision du Conseil Régional de se donner un siège digne de cette Région Nord/Pas-de-Calais. Or là, on avait un terrain de grande qualité et qui s'adaptait tout à fait à cette construction. Voilà pourquoi nous avons accéléré, pourquoi nous sommes passés de ce qui était une anticipation non pas rêveuse, mais imaginative, à quelque chose de beaucoup plus précis. Essayons de faire une Z.A.C., essayons de construire ce siège. On est même allé plus loin puisque j'ai présidé un jury d'urbanisme qui a déjà précisé les contours de ce que nous pourrions faire sur le terrain de la Foire.

Nous pourrions donner tous ces documents lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, et nous allons nous inspirer de cela pour, peu à peu, construire cette espèce de "village" d'Euralille qui sera implanté le long du boulevard urbain, avec le siège du Conseil Régional, avec des habitations, mais aussi un certain nombre d'autres réalisations.

Fallait-il alors troubler la discussion, ouvrir beaucoup plus de x et de y sur la gare Saint-Sauveur ? Vous ne pouvez pas vous tromper sur le souhait qui est le mien. Je ne rêve que d'une chose, c'est de partir de la gare, passer par Euralille, passer sur le site de la foire, et ensuite faire un petit virage qui nous permettrait de revenir sur le boulevard J-B Lebas et enfin de se retrouver devant la Porte de Paris, donc d'aménager tout ce site Saint-Sauveur.

Mais peut-on répondre maintenant à la question de savoir ce que l'on veut faire sur ce site de Saint-Sauveur ? Il faut aussi se méfier des anticipations qui sont trop rapides. Même ici, il y a plusieurs idées qui ont été avancées.

Lille finira sûrement par être maître du site Saint-Sauveur et de ces 17 hectares, mais pour l'instant, la S.N.C.F. ne veut pas le lâcher. C'est compréhensible. Elle attend de voir comment, va se mettre en place la zone multimodale, puis elle prendra sa décision.

.../...

Et pour Lille, avec le développement qui est le sien, faudra-t-il trouver des solutions au niveau des transports ? On peut imaginer qu'il y aura des piétons, des vélos, et d'autres solutions. Certains disent qu'il faudra peut-être rétablir un tramway cadencé pour faire le tour de Lille. Je ne sais pas ... je ne vois pas l'avenir de cette façon. Je pense qu'il faudra plutôt se lancer dans l'aménagement d'un grand centre d'habitations, d'un grand centre tertiaire, d'un grand centre de technologies nouvelles, mais c'est aussi anticiper que de répondre à cela. Et finalement, l'idée qui est avancée par Monsieur FLORENCE peut peut-être s'imposer. Je n'en sais rien.

En tous les cas, il est trop tôt pour prendre une décision et pour anticiper. Il faut anticiper sur des réalités, et non pas sur des idées en matière d'urbanisme. Pour le reste, on peut toujours anticiper naturellement.

L'essentiel est qu'aujourd'hui, nous puissions avancer sur le terrain de la foire. On le fera avec la construction de ce siège du Conseil Régional, ensuite sur un environnement -mais vous prendrez les décisions, on aura un débat sur ce plan-là- que nous souhaitons boisé -le jury a beaucoup insisté sur ce point- avec des appartements, des résidences, mais aussi un certain nombre de locaux tertiaires, et même de locaux pour des technologies nouvelles.

Voilà en ce qui concerne le site de la Foire. Naturellement, si ce projet réussit, par contagion -d'ailleurs, c'est déjà amorcé c'est la zone du Romarin qui est en train de repartir, c'est Saint-Maurice sur lequel on déborde. On voit bien les travaux qui vont commencer sur Saint-Maurice et s'avancer assez loin dans ce quartier.

Et puis, d'un autre côté, il y a Fives qui n'attend que cela, et on sera toujours très heureux de pouvoir aider Fives sur ce plan-là.

Voilà pour cette Z.A.C.

En ce qui concerne Eurasanté, c'était une idée. Je suis Président du C.H.R. et je me suis battu à Paris dans une période qui n'était pas facile, pour avoir 6 hôpitaux. 6 hôpitaux ont été créés sur cette zone.

Il fallait ajouter autre chose, car il restait beaucoup de terrains. L'idée a donc été de créer une zone d'activités avec des entreprises médicales et pharmaceutiques, donc des industries tout à fait nouvelles.

Sur ce plan-là, je crois que c'est la chance de Lille, j'ai apporté ma contribution avec le Tunnel sous la Manche et aujourd'hui, nous avons Madame la Ministre qui a pris la décision avec le Gouvernement de nous donner le coup de pouce qui va permettre une véritable industrialisation à partir de la transfusion sanguine, et à partir de ce pôle du sang qui va s'installer sur ce site.

Je suis très heureux de cette orientation, Madame la Ministre, parce que je sais -et je les ai défendus- comment certains responsables de la transfusion sanguine à Lille, ont été critiqués mis en cause par leurs collègues parce qu'ils chauffaient le sang. Ils étaient les seuls à le faire, et ne croyez pas qu'on leur ait tressé des lauriers pour avoir pris cette initiative ! Ils ont rencontré énormément de difficultés. Alors qu'aujourd'hui, votre décision puisse les remettre à l'honneur, c'est quelque chose qui peut réjouir l'ensemble des Lillois.

Cette zone-là avait vocation à être une zone médicale, pharmaceutique, d'activités en liaison avec les hôpitaux, et elle commencera à se réaliser.

.../...

Voilà comment la ville de Lille se développe sur le plan de la population, avec 12.000 habitants de plus, voilà comment elle se développe sur des activités qui sont vraiment des activités nouvelles, à l'avant garde des activités industrielles ou des technologies nouvelles. Je crois que, maintenant, il faut continuer et compléter cela par des zones où nous aurons véritablement des technologies nouvelles d'information et de communication.

Sur ce plan-là, certains se sont dit : c'est Lille, Lille, Lille Non, pas du tout ! Je tiens à le préciser, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, c'est l'ensemble de la métropole. Je ne sais pas ce qui viendra à Lille. Ce dont je suis certain, c'est que la Haute Borne, qui est un magnifique emplacement, doit connaître un destin d'activités, mais je suis persuadé qu'à Lille, nous pourrons aussi développer une zone d'activités sur tous ces hectares dont nous disposons à la frontière de Lille et de Lomme. Je pense que c'est ainsi que nous aurons une ville complète. Une ville où on se préoccupe du soutien des gens bien logés, avec une belle ville, mais aussi qu'ils puissent avoir des activités.

C'est la construction d'un urbanisme intégré, d'un urbanisme complet qui a le souci de donner du travail, des emplois, le souci de donner des logements, et le souci d'embellissement de la ville. C'est pourquoi je pense que, bien qu'en nous prononçant sur la forme, il sera significatif que vous acceptiez de vous prononcer et d'approuver ces propositions.

Nous nous retrouverons sur le fond ultérieurement pour discuter d'une façon plus approfondie, mais ce fut intéressant quand même, -et je remercie tous ceux qui sont intervenus- de ne pas être restés sur la forme et déjà d'avoir fait quelques incursions sur le fond, parce que le fond en vaut la peine.

M. DECOCQ - Et toc !

(rires)

Monsieur le Maire - Je mets aux voix ces rapports.

Que ceux qui sont d'accord pour approuver les rapports de Monsieur CACHEUX le manifestent en levant la main : l'ensemble du Conseil Municipal

Adoptés

Magnifique projet qui rencontre l'unanimité.

Je vous en remercie.

La séance est levée.

(Séance levée à 19 h)